



CTMESR du 14 juin 2018

Déclaration de la FSU sur les corps du CNAP

En préalable à la discussion sur l'instauration d'indemnités attribuées aux membres du Conseil national des astronomes et physiciens, la FSU souhaite faire une brève déclaration concernant la situation très préoccupante des recrutements et des promotions dans les corps du CNAP, tout particulièrement dans la section SCOA (surfaces continentales, océan, atmosphère).

Les corps du CNAP (Astronomes et Physiciens) souffrent, sur l'ensemble de ses trois sections (Astronomie, Terre Interne et SCOA – surfaces continentales, océan, atmosphère) depuis plusieurs années d'une pénurie de recrutement, avec, au mieux le remplacement des départs à la retraite, sans aucune perspective de développement de ces corps en lien avec les prospectives scientifiques élaborées par les commissions spécialisées de l'INSU-CNRS.

Outre la recherche et l'enseignement, les corps du CNAP ont une mission spécifique, dite d'observation, qui leur fait jouer un rôle clé dans le dispositif des infrastructures de recherche aux niveaux national et européen. Cette mission suppose notamment, sous des formes diverses selon les champs scientifiques couverts par les trois sections, le recueil et le suivi, sur le long terme, de séries de données, grâce à des mesures régulières et contrôlées, dont la continuité et la cohérence sont susceptibles de souffrir gravement de pénuries de personnels, même temporaires.

- La situation de la section SCOA est tout particulièrement critique dans un contexte où le suivi du climat et de l'environnement est fondamental pour la documentation et la compréhension du système Terre et des impacts du changement climatique sur les sociétés humaines, en termes d'adaptation, de gestion des ressources, de risques et de vulnérabilités. Créée en 2002, la section SCOA, qui comporte environ 50 membres, est composée à 20% de physiciens et à 80% de physiciens adjoints, dont la presque totalité est âgée de moins de 55 ans. Du fait de l'absence de départs à la retraite, il n'y a aucun recrutement ni aucune promotion en 2016. Et ce n'est que grâce à quelques transferts de postes négociés avec les autres sections CNAP, qu'il y a eu un recrutement de physicien-adjoint et 2 promotions de physiciens en 2017 et uniquement une promotion de physicien, sans aucun recrutement, en 2018.
- Même si la situation des 2 autres sections, plus anciennes et plus nombreuses, donc présentant un flux non nul de départs à la retraite, est moins catastrophique, elle n'en demeure pas moins très préoccupante, car les supports vacants ne sont que de quelques unités.
 - Ainsi, par exemple, la section Astronomie qui comporte quelques 225 membres n'a connu en 2018 que 6 recrutements d'astronomes adjoints et 5 promotions dans le corps des astronomes.
 - Dans la section Terre Interne, qui comporte environ 80 membres, 2 postes de physiciens et 2 postes de physiciens-adjoints seulement ont été mis au concours en 2018.

Cette situation de pénurie récurrente, totale ou partielle, empêche que les besoins essentiels en observation soient effectivement remplis et ne laisse que très peu, voire aucun, espoir de promotion aux astronomes adjoints et aux physiciens adjoints.

Sous peine d'affaiblir durablement les atouts de la France dans les dispositifs européens et internationaux de recherche dans les domaines de l'astronomie et de la géophysique, cette politique du *statu quo* n'est pas tenable. Au delà des postes libérés par les départs en retraite, et dont la mise au concours intégrale, sans gels de postes, n'est même plus garantie en raison de la situation de pénurie budgétaire de la plupart des établissements, la création, chaque année de plusieurs postes de physiciens et de physiciens adjoints, ainsi que d'astronomes et d'astronomes adjoints, au cours des dix prochaines années, est une nécessité impérieuse pour maintenir les compétences nationales, dont l'enjeu est crucial, tout particulièrement sur le suivi et la compréhension du climat et de l'environnement.